

CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du
10 mars 2021, 20H15

EXTRA MUROS A CHANIAZ

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Admissions –assermentations, démissions.
3. Adoption du procès – verbal du 30 novembre 2020
4. Préavis N° 01 / 2021, modernisation EP.
5. Préavis N° 02 / 2021, ACIC dissolution, et vente des bâtiments
6. Communications municipales.
7. Communications du Président.
8. Divers.
9. Rappel.

APPEL, ORDRE DU JOUR

Appel

- 01 Monsieur le Président François Menzel ouvre la séance à l'heure et salue l'assemblée, en regrettant bien sûr de ne pas pouvoir apprécier les mines réjouies de chacun. Il passe la parole au secrétaire pour l'appel; quelques coups de stylo plus tard, nous dénombrons 20 personnes présentes, 3 excusées, et 4 absentes.

OJ

- 02 L'ordre du jour n'éveille aucune remarque, il sera suivi tel que présenté.

ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

Assemblée

- 03 M le Président a reçu la démission de Madame Françoise Valsesia; il remercie cette conseillère pour sa disponibilité durant de nombreuses années. Notre délibérant est désormais fort de 26 Conseillères et Conseillers.

PROCES-VERBAL de la séance du 30 novembre 2020

PV

- 04 Ce document est mis en discussion par M Menzel; il ne suscite pas de remarque, il est accepté à l'unanimité tel que présenté.

PREAVIS N° 01 / 2021, modernisation EP

Eclairage public

05 Monsieur Lardet rapporte sur cet objet. Les remarques de la commission portent principalement sur l'évolution du matériel, et la "sensibilité" de la population sur l'impact écologique des installations EP. Ayant préalablement reçu toutes explications utiles de la part de la Municipalité, dite commission recommande à l'assemblée l'adoption de ce projet de modernisation des installations d'éclairage de la commune. Monsieur le Municipal Alain Garcia complète avec précision les descriptions du préavis, particulièrement sur les possibilités de réglage des lampes. M Nyffenegger souhaite tout de même en savoir plus, et Y Schopfer donne encore quelques éléments techniques. L'objet est soumis au vote: vote **unanime en faveur** du préavis N° 01 / 2021.

PREAVIS N° 02 / 2021, ACIC, dissolution, et vente des bâtiments

Chaniaz

06 Mme J Lux rapporte sur cet objet; elle confirme que la commission a pu recevoir toutes informations utiles sur le sujet lors d'une séance de travail du 1er mars 2021. Dite commission relève particulièrement que l'ACIC n'a plus vraiment de sens, les communes n'ayant plus autorité en matière d'écolage. De plus, le déséquilibre créé par l'arrivée de Hautemorges au sein du Conseil intercommunal de l'association causerait certainement des difficultés, Clarmont et Vaux étant fortement minorisés. Un accord sur le prix de l'objet a été trouvé entre l'acheteur (Reverolle) et les vendeurs, la commission recommande dès lors à son Conseil d'accepter le préavis N°2 / 2021. Ce dernier **approuve à l'unanimité** moins une abstention. M Y Schopfer, actuel Président de l'ACIC précise encore que son Conseil se réunira le 31 mars pour également se déterminer, et qu'à cette date les décisions des quatre villages seront connues.

M Gebhard demande si l'unanimité est requise dans le cas de cette vente; Y Schopfer répond que non, trois avis favorables suffiront. Dans le cas d'un refus, l'association procédera à une adaptation de ses statuts et pourrait nommer un comité de gestion réduit . M Gebhard souhaite connaître les intentions de la Municipalité concernant le produit de la vente; il lui est précisé que la somme (211 000 Fr.) sera intégralement affectée au compte réserve bâtiments.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Alain Garcia

07 revient sur la modification des statuts de l'ASIABE suite à la fusion Hautemorges; il relève un gros travail effectué par la municipalité pour obtenir une représentation correcte des petites communes au sein du futur conseil intercommunal. M Garcia explique ensuite les tenants et aboutissants de la motion Garcia, puis précise également les raisons du refus du préavis concernant la construction d'un nouveau collège à Apples, relevant que tout c'est fait dans la précipitation, après plusieurs tentatives de conciliation échouées. Il termine en confirmant la difficulté à travailler avec le CoDir ASIABE actuel.

Vincent Denis

08 remercie les membres de la commission qui a planché sur ce dossier ASIABE, ainsi que M Garcia qui a eu fort à faire, ceci toujours avec des délais très courts.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

François Menzel

- 09 souhaitait ce soir remercier les citoyens électeurs qui ont exercé leur devoir civique lors des élections communales, en relevant avec satisfaction une bonne participation des étrangers au bénéfice du droit de vote communal. Il transmet également ses remerciements au bureau qui a fonctionné parallèlement avec trois objets fédéraux à traiter ce même jour.

DIVERS

Jean-Pierre Lardet

- 10 s'étonne des pannes à répétition sur les moloks. Y Schopfer explique que certaines mise à jour et installations de nouvelles sécurités ou alertes provoquent des bloquages. La municipalité doit prochainement recevoir le Directeur de la société Ecowaste, responsable de ce matériel. Ces pannes impliquent bien sûr des charges supplémentaires au compte déchets.

Claude Alain Gebhard

- 11 revient sur l'initiative " SOS Communes "; il est certain qu'elle sera utile pour faire pression sur le Canton lors du remaniement des péréquations et de la facture sociale. Il insiste sur la nécessité d'une récolte de signature rapide.

François Menzel

- 12 M le Président rappelle que lors d'une précédente affaire où une bascule d'impôt était prévue (AVASAD), dans plusieurs communes, dont Vaux, la baisse d'impôt n'a pas été répercutée. Il serait important, pour une question de confiance, que cela ne se reproduise pas dans ce prochain cas de figure. M le Syndic confirme que la bascule serait inscrite dans la loi, donc obligatoire pour les communes.

Jacqueline Lux Gerber

- 13 demande si la bascule de 15 points serait suffisante au niveau cantonal ? Impossible à dire aujourd'hui répond M le Syndic. Elle souhaite aussi savoir à quoi en est le recours sur la facture sociale; V Denis répond que le dossier est déposé et que les démarches en sont à la rédaction de la réplique de nos avocats sur les remarques du Canton.

RAPPEL

- 14 La parole n'est plus demandée, M le Président met un terme à cette séance à 21h15.

François Menzel Président

Raymond Stoudmann secrétaire

